

# NOUVELLES PROFESSIONNELLES

---

## LE SERVICE DE L'ÉLEVAGE ET DES INDUSTRIES ANIMALES EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE PENDANT LA GUERRE

par Paul MORNET

---

Les perturbations militaires, politiques, économiques apportées par la guerre dans la Fédération n'ont pas manqué d'avoir leur répercussion sur le fonctionnement du Service de l'Élevage.

Ce bouleversement ne s'est heureusement pas produit d'une façon brutale, explosive, car l'armature du Service n'aurait pu supporter des changements aussi profonds s'échelonnant sur une trop courte période. Ils sont intervenus par paliers et n'ont été que l'aboutissement logique et inéluctable des événements mondiaux.

Cependant, le fond même de l'activité du Service de l'Élevage et les buts poursuivis ont peu varié. Mais il s'est greffé, du fait même des circonstances, sur les occupations ordinaires des agents des besognes parasites et des charges nouvelles, alors que le personnel réduit et manquant de moyens d'exécution arrivait à peine à accomplir les tâches majeures.

Avant d'aborder dans le détail l'étude des différentes branches de l'activité des vétérinaires pendant la durée des hostilités, nous brosserons un tableau d'ensemble de l'évolution de la situation de 1939 à 1945.

Au cours d'une première période, de septembre 1939 à juin 1940, l'influence des événements extérieurs est peu sensible. L'accroissement des effectifs militaires par suite de la mobilisation entraîne évidemment une augmentation de la consommation locale en viande et le Service de l'Élevage collabore pour le ravitaillement des troupes avec l'Intendance.

On a bien à regretter des mesures fâcheuses, telle la mobilisation des vétérinaires européens pour une utilisation technique militaire qui n'apparaît à aucun moment, alors que les vétérinaires des colonies anglaises voisines conservent leur poste. Il s'ensuit que des circonscriptions d'élevage, malgré les représentations de l'Autorité civile, comprenant des milliers de têtes de bétail, restent sans direction. De

juin 1940 à novembre 1942, progressivement s'installe une économie fermée et dirigée qui amène peu à peu des restrictions de plus en plus sévères.

Les commandes de médicaments et de matériel ne sont plus satisfaites par la métropole et les réserves s'amenuisent. Les camionnettes des « équipes mobiles de vaccination » sont plus ou moins immobilisées faute d'essence, de pneus, de pièces de rechange. Leur transformation en gazogènes ne s'avère point excellente dans la pratique. On est obligé de multiplier et de prolonger la durée des déplacements des vaccinateurs.

Par contre, la métropole et même l'Afrique du Nord font de pressants appels à l'élevage colonial pour l'envoi de bétail ou de viande, de cuirs et peaux, etc.

L'insuffisance du fret ne permet pas d'expédier le bétail sur pied. On enverra donc de la viande. Sous quelle forme ?

Frigorifiée ? mais les Établissements frigorifiques de Dakar, les seuls pour l'Afrique occidentale française, ne possèdent qu'un nombre limité de chambres de stockage et les bateaux n'arrivent que de façon trop irrégulière, ce qui rend irréalisable un plan quelconque de ravitaillement.

En conserves ? Il n'existe en Afrique occidentale française aucune usine et on s'aperçoit tardivement que l'industrialisation de la colonie n'a pas été assez poussée.

On lance alors l'idée de la *viande séchée*. Le Service de l'Élevage est chargé des premières études au Niger (mission MORNET) et au Soudan (mission JEANNIN) = économie du projet, disponibilités en bétail, rendement, etc.

La mise en œuvre suit peu après.

En même temps la tension politique avec l'Angleterre s'accroissant, les frontières des colonies anglaises voisines sont déclarées fermées et l'exportation du bétail interdite.

Ainsi est tari un courant traditionnel du commerce indigène.

D'autre part, les effectifs militaires stationnés en Afrique occidentale française augmentent et la consommation en viande ne cesse parallèlement de s'accroître.

L'éleveur indigène qui ne trouve plus sur les marchés, ni dans les boutiques les produits manufacturés (tissus surtout) dont il a besoin, devient réticent. Il vend moins volontiers ses bœufs et ses moutons. On est obligé d'avoir recours à la réquisition pour le ravitaillement des troupes et des centres et on réduit corrélativement la ration journalière de viande.

Du point de vue sanitaire, la péripneumonie bovine se répand de plus en plus et les convois de bétail, malgré la surveillance, favorisent cette dispersion.

De novembre 1942 à juin 1944 les relations avec la métropole sont interrompues.

Une importante partie du personnel européen est restée en France, cependant que les agents présents se ressentent de la fatigue d'un séjour trop long pour le physique comme pour le moral.

L'espoir de recevoir un approvisionnement rapide des États-Unis est vite évanoui. Les obligations de la guerre intensive ne permettent point de satisfaire immédiatement les besoins de l'Afrique Occidentale Française. Une exception est faite pour le lait condensé, les stocks étant presque épuisés et le service de l'élevage étant sur le point d'être obligé de prendre en charge le ravitaillement en lait frais des nourrissons, tâche très ingrate et pleines d'aléas.

Par contre, en 1943, des accords avec les Autorités anglaises interviennent qui, pour notre part, nous mettent dans l'obligation de fournir un contingent mensuel de bétail sur pied à la Gold Coast et à la Sierra Leone. Toute l'organisation est confiée aux vétérinaires du Soudan (pour la Gold Coast) et de la Guinée Française (pour la Sierra Leone).

La situation reste assez critique et par circulaire du 7 mai 1943, l'essentiel du programme prescrit aux agents du service de l'élevage est ainsi fixé :

« L'adaptation nouvelle à envisager pour le Service de l'Élevage tient essentiellement à deux causes : la réduction du personnel et l'insuffisance des approvisionnements en médicaments et matériel dont le renouvellement n'a pu être assuré régulièrement.

Cependant — les attributions primitivement fixées étant évidemment conservées — il s'agit dans un cadre plus étroit de poursuivre les buts précis de notre politique pastorale :

- 1° Protection sanitaire du cheptel.
- 2° Inventaire du capital-bétail et de ses disponibilités.
- 3° Exploitation intensive des ressources animales.
- 4° Activité des stations expérimentales. Limitation des programmes.

*Protection sanitaire du cheptel.* — Elle reste la préoccupation majeure. Les mouvements de bétail — transhumance et exportation — sont toujours à l'origine des épizooties.

À l'heure actuelle où le ravitaillement des Centres et des Colonies étrangères voisines n'a pas diminué, au contraire, la surveillance doit être encore plus étroite. Elle est facilitée par le fait que les déplacements commerciaux sont en grande partie canalisés suivant des plans pré-établis.

Il est donc plus aisé d'immuniser le bétail soit dans les postes fixes de contrôle, soit le long des routes caravanières autorisées.

La vaccination systématique est en ce cas la règle. Elle a lieu parallèlement à la lutte contre la maladie dans et autour des foyers.

Pour conserver la même cadence de travail avec des moyens réduits, il faut :

1<sup>o</sup> Favoriser la mobilité des équipes de vaccination. Ce but ne peut être atteint qu'en s'efforçant d'améliorer le matériel automobile. En particulier des dotations en essence doivent être prévues. Ceci ne veut pas dire que l'immobilisation provisoire d'une automobile ou même l'absence de véhicule doivent entraîner la limitation des tournées qui seront fréquentes, tournées d'inspection, de vaccination de contrôle ou de prospection.

Toute latitude doit être laissée aux Chefs de Service et même aux Chefs de circonscription d'élevage pour en déterminer le rythme ou la fréquence pourvu que soit utilisé avec le maximum de rendement le personnel sous leurs ordres ;

2<sup>o</sup> intensifier la production des laboratoires, des Centres de Sérothérapie et Vaccinogènes en accordant toute facilité pour leur fonctionnement. En particulier la marche des appareils réfrigérateurs étant essentielle pour la conservation des produits biologiques, dans la mesure du possible tout le pétrole nécessaire sera accordé.

Par contre, il faut limiter d'une façon impérative les recherches d'ordre spéculatif, ou celles dont les applications qui pourraient éventuellement en découler ne présentent pas un intérêt immédiat. Ni les efforts, ni le matériel ne doivent être détournés du seul but à atteindre : le maintien de la santé du bétail.

*Inventaire du capital-bétail et de ses disponibilités.* — Il est apparu à l'évidence — en particulier au cours de la période que nous traversons — que l'inventaire du bétail n'étant pratiqué que de façon fragmentaire ou sans bases sérieuses, il devenait fort difficile d'en connaître les possibilités et les ressources.

On s'accorde généralement à reconnaître que les chiffres officiels sont inférieurs à la réalité. Cela ne résoud pas le problème car on ne peut appliquer uniformément à tous les éleveurs les mêmes servitudes, ni établir le potentiel du cheptel tant que nous n'aurons que des données aussi incertaines.

L'effort demandé en ce moment aux éleveurs pour le ravitaillement de la Fédération ou des Colonies voisines est loin d'hypothéquer l'avenir mais il est certain qu'il ne correspond pas partout à la physionomie réelle de l'élevage et que certaines régions ou certains troupeaux restent en deçà de leurs possibilités alors que d'autres ont atteint leur plafond de fourniture.

C'est pour éviter de semblables errements et permettre une répartition plus équitable des charges de tous ordres, autant qu'une exploitation rationnelle est productive du capital-bétail, qu'il devient de plus en plus indispensable d'avoir un dénombrement du bétail plus exact.

Qui donc est mieux placé que le Vétérinaire pour fournir des indications précises ? Par ses tournées incessantes, par son contact constant avec les éleveurs, par la confiance qu'il en a obtenue ou qu'il peut facilement acquérir, il doit être le conseiller de toutes les opérations administratives sans pour cela devenir un agent recenseur, ni restreindre son rôle primordial de « conservateur du capital-bétail ».

*Exploitation intensive des ressources animales.* — Qu'il s'agisse du miel et de la cire, des produits de la pêche, du lait et du beurre, de la laine, des cuirs et peaux, toutes les ressources animales doivent être exploitées au maximum soit en vue de l'utilisation sur place, soit, autant que les moyens de transport le permettront, en vue de l'exportation.

C'est surtout sur le conditionnement que doit s'exercer l'action des agents du Service de l'Élevage.

Des résultats sont déjà acquis pour les cuirs et peaux et la laine, L'importance économique de ces produits n'est pas à souligner mais, en cette matière, la moindre défaillance dans le contrôle peut entraîner la perte d'une grande partie des résultats péniblement acquis.

La tâche est évidemment lourde si l'on considère le personnel disponible, mais elle le sera d'autant moins qu'elle continuera à être accomplie régulièrement, inlassablement au cours des tournées, de façon à conseiller, diriger, soutenir l'éleveur, le producteur, le commerçant.

*Activité des stations expérimentales — Limite des programmes.* — En ce qui concerne les Établissements d'élevage dont la mise en sommeil avait été envisagée, il ne peut être question de perdre le fruit d'expériences antérieures, longues et laborieuses. Les résultats acquis seront conservés, maintenus, suivis. Il faut simplement abandonner toute phase expérimentale nouvelle susceptible d'absorber un matériel animal important et l'activité d'un nombreux personnel.

La vulgarisation de nos méthodes zootechniques ainsi que la distribution de géniteurs sélectionnés ne seront mises en œuvre qu'autant que le contrôle pourra en être fait convenablement.

Seront ainsi éliminées toutes les opérations de grande envergure à échéance lointaine ou portant sur une portion de territoire trop étendue ».

\* \* \*

Examinons maintenant de façon plus précise le fonctionnement du service de l'élevage pendant la guerre.

## I. — Recensement du cheptel.

Ce n'est point là une branche de l'activité normale des vétérinaires. Ils pratiquent ordinairement, à l'occasion des campagnes de vaccinations, des sondages, afin de connaître le coefficient de majoration à

appliquer aux chiffres des déclarations faites par les éleveurs qui se méfient du recensement, à juste titre d'ailleurs, puisqu'il sert de base à l'établissement de l'impôt-bétail.

Cependant cette opération offre un grand intérêt pour apprécier les disponibilités en bétail de boucherie. Il a permis en bien des endroits de répartir de façon plus équitable les charges de la réquisition.

Au Sénégal en particulier, on peut ainsi s'apercevoir que les prélèvements répétés ont réduit le disponible en bœufs de boucherie adultes et qu'il faut obligatoirement prélever des animaux plus jeunes et avec discrétion pour ne pas compromettre le croit normal du troupeau.

En Côte d'Ivoire, on est frappé de l'insuffisance du nombre des géniteurs mâles, en particulier des taureaux. Une action immédiate s'impose.

Grâce à cette connaissance du cheptel et aux sages mesures prises pour le protéger, on peut affirmer qu'il a traversé cette période difficile sans être amoindri. Il est estimé (1) actuellement à :

Bœufs.....	6.000.000
Moutons et Chèvres .....	16.000.000
Chevaux .....	200.000
Anes .....	600.000
Porcs .....	170.000
Chameaux .....	175.000

## II. — Élevage des espèces animales domestiques.

**Chevaux.** — Les diverses mesures d'amélioration, étalons approuvés, primes de saillie, primes à la naissance, d'entretien, etc., ont été maintenues.

Mais par suite de l'insuffisance des moyens de transport, de la demande militaire accrue, il a fallu intervenir pour éviter les prélèvements excessifs ou désordonnés.

Les réunions hippiques ont comme par le passé une très grande faveur quoique les règlements soient souvent peu rationnels et mal appliqués.

Pour éviter des abus, au Sénégal, le service de l'élevage a fait codifier par arrêté un règlement uniforme et en surveille l'application.

**Anes et mulets.** — La pénurie des moyens de transport a mis dans l'obligation d'utiliser tous les animaux de bât disponibles : bœufs porteurs, chameaux, ânes. Ces derniers malgré leur petite taille supportent aisément des charges de 80 kilos et ils sont mis à contribution de façon intensive par les indigènes et l'Administration civile ou militaire.

(1) Il s'agit là d'une « estimation », les chiffres officiels étant inférieurs. Nous tenons compte du coefficient d'augmentation à appliquer à ces derniers chiffres, coefficient basé sur les sondages pratiqués par les vaccinations dans les troupeaux indigènes.

La production mulassière n'existe pas en Afrique Occidentale Française. A la station d'élevage de Sotuba des essais par croisement du baudet marocain de grande taille avec la jument commune du pays donnent depuis 1940 des résultats encourageants.

**Bœufs.** — Les opérations de croisement avec les taureaux importés d'Europe ont été interrompues à cause du manque de reproducteurs.

Par contre, la sélection de races locales n'a subi aucun ralentissement à Filingué (Niger) et à Missibougou (Office du Niger). En brousse également, à l'occasion des tournées d'immunisation antipestique, les vaccinateurs ont effectués systématiquement la castration des géniteurs mal conformés des troupeaux indigènes.

Par contre, en Côte d'Ivoire on s'est appliqué à interdire l'abatage ou l'exportation des taureaux dont le nombre par troupeau est souvent insuffisant (à peine 1 %). Les géniteurs choisis ont été marqués et le propriétaire devient responsable de leur disparition.

La création de noyaux d'élevage instaurée il y a quelques années a été étendue. On sait qu'elle consiste à confier à des indigènes des régions pauvres en bétail mais présentant des conditions favorables d'élevage, de petits troupeaux suivant un système de prêt très avantageux pour le gérant.

Au Dahomey, le même principe a été employé pour peupler le plateau d'Abomey.

**Moutons.** — A) *Moutons à laine* : Le programme de la Bergerie Vincey à El-Oualadji (Soudan), a été poursuivi. Outre l'entretien d'un troupeau de mérinos pur sang et à divers degrés de sang, le croisement avec les moutons à laine indigène pour l'obtention de demi-sang continue grâce aux *parcs de saillie* des divers cercles de la Boucle du Niger. Là encore, il faut regretter l'absence de nouveaux reproducteurs importés de France.

Dans le Cercle de Tombouctou un recensement complet des moutons à laine a été effectué. A Mopti, la transhumance a été étudiée en vue de la mise au point d'un plan d'amélioration de l'élevage du mouton à laine.

B) *Moutons à poil* : C'est surtout le programme de l'élevage du mouton Astrakan et de son croisement avec le mouton Maure à poil noir qui a été l'objet d'une attention particulière dans les Bergeries de Nioro et Nara (Soudan).

Ce troupeau pépinière de purs sang, atteint actuellement une centaine de têtes d'une valeur de 3.000.000 de francs. Ces résultats dépassent le cadre d'une expérience et doivent être confirmés sur le plan pratique. Mais il est maintenant apparu à l'évidence que les moutons astrakans et même leurs croisement, sont plus fragiles et plus sensibles à la pathologie locale que les moutons Maures. C'est une indication à retenir pour la vulgarisation.

Cette vulgarisation n'est pas possible chez l'éleveur indigène insuffisamment préparé à nos concepts zootechniques et peu disposé par tempérament à donner des soins particuliers aux animaux. Il reste donc à trouver une formule adéquate : élevage européen ou association européenne-indigène.

**Chèvres.** — La chèvre rousse de Maradi (Niger) dont la peau est si estimée pour la maroquinerie et qui concurrence la variété dite de Sokoto (Nigéria anglaise) se répand peu à peu, sous l'impulsion des agents de l'élevage, bien en dehors de son habitat d'origine. Les Cercles de Zinder, Tâhoua, Kouni, Dosso, Niamey en comptent des troupeaux importants et homogènes.

**Porcs.** — L'Afrique Occidentale Française qui reçoit normalement du porc sous forme de salaisons et charcuterie de France et des colonies anglaises, s'est trouvée brusquement privée de ses approvisionnements au moment même où les villes grosses consommatrices telles : Dakar, Saint-Louis, Abidjan, Banako, Cotonou, voyaient leur consommation en viande de bœuf et mouton fortement diminuée.

Le Maroc, où l'industrialisation du porc est assez poussée, est venu combler partiellement ce déficit. Mais il a fallu cependant assurer le complément par l'utilisation des ressources locales. L'élevage du porc en Côte d'Ivoire, au Sénégal a été alors intensifié et les apports dans les Centres sont loin d'être négligeables.

Le croisement du porc indigène avec le Yorkshire est toujours très recherché.

**Chameaux.** — L'influence des vétérinaires n'a pu s'exercer comme elle l'aurait dû sur cet élevage par manque de personnel. Bien souvent, hélas, ces animaux ont été utilisés de façon excessive pour les transports et leur rusticité, leur endurance mises rudement à l'épreuve.

### III. — Milieu d'élevage — Améliorations — Hydraulique pastorale.

Dans ce domaine, peu d'acquisitions à enregistrer. L'absence presque totale de matériaux a été un obstacle insurmontable.

Le Sénégal cependant, a entrepris le forage de quelques puits, aménagé des abreuvoirs, construit des baignoires parasitocides mais dans l'ensemble de la Fédération tout un programme est à établir sur des bases neuves et étendues avec de puissants moyens d'action.



#### IV. — Exploitation des animaux vivants.

Au fur et à mesure que l'économie de l'Afrique Occidentale Française s'est cristallisée en vase clos, que les débouchés se sont fermés, les importations de produits manufacturés raréfiées, on a vu peu à peu se dessiner une hausse généralisée des cours.

Le marché du bétail a été particulièrement touché. Que s'est-il passé en effet ?

1° La consommation en viande a augmenté, car la demande de l'Intendance et des centres surpeuplés a été de plus en plus pressante.

2° Les éleveurs ont diminué leurs apports sur les marchés car ils n'y trouvaient plus les tissus, le sucre, le thé, etc., qui constituent habituellement le but principal de leurs transactions. Des courants clandestins vers la Gambie, la Sierra Léone, la Gold Coast, la Nigeria se sont établis.

Les difficultés inhérentes à de telles opérations ont contribué à entraîner une hausse du prix du bétail sur le marché intérieur.

Le déséquilibre s'est accentué résultant de la surenchère inévitable par suite d'une demande accrue et d'une offre réticente.

La valeur du cheptel s'est alignée sur les prix au marché noir des tissus et autres produits de première nécessité.

L'Administration a été obligée d'intervenir pour taxer les prix du bétail et des autres denrées et surtout pour assurer l'approvisionnement des troupes et des villes. Les plans de réquisition et d'organisation des convois ont été confiés au service de l'élevage qui était le plus qualifié par sa connaissance des éleveurs et du bétail pour mener à bien cette tâche très ingrate.

Toutes ces mesures ont impliqué la mise au point de la connaissance du poids moyen des bœufs, du rendement en viande, des pourcentages de pertes en poids et en têtes de bétail en cours de route, etc., qui entrent comme éléments de base pour la fixation du prix de revient. Cette tâche entièrement nouvelle est devenue une des plus absorbantes.

En avril 1943, les accords franco-anglais de fourniture de bétail par le Soudan à la Gold Coast (19.600 bœufs pour l'année) d'une part, par la Guinée Française à la Sierra Leone (8.400 bœufs) d'autre part, sont venus encore étendre le champ d'action des vétérinaires chargés de l'organisation des convois et des opérations sanitaires.

Au titre de 1944, les mêmes accords prévoyaient 24.000 bœufs pour la Gold Coast et 8.400 pour la Sierra Leone.

(à suivre.)